

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF1054

présenté par

Mme Keloua Hachi, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, M. Courbon, Mme Céline Hervieu,
M. Proença, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.